

Le recensement et moi



Cette année, l'INSEE et Arcueil réalisent le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins.

Comment ça se passe ?

Dans notre commune, le recensement de la population a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de logements est recensé. Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement de la population fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, **et sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune

de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr.

Contact

[Service affaires générales](#)

- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)
- [01 46 15 08 60](#)
- [Nous écrire](#)

Sur le même sujet



Citoyenneté

Élections municipales (2nd tour)

Le 22 Mars.

[En savoir plus](#) ▶

Solidarité

Engagé-es contre les violences faites aux femmes

[En savoir plus](#) ▶